

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL SYNDICAL

SIVOM LA GRAVE VILLAR D'ARENE

Séance du 14 février 2023

**NOMBRES DE MEMBRES**

Afférents au Conseil Syndical	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
6	6	6

**Date de la convocation**

6 février 2023

**Date d'affichage**

6 février 2023

**Objet de la Délibération**

**APPROBATION  
DU COMPTE DE GESTION 2022**

**N°2.2023**

L'an deux mil vingt-trois, et le quatorze février à 17h30, le Conseil Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses réunions sous la présidence de M. Olivier FONS, Président.

**Présents** : Olivier FONS, Jean-Pierre PIC, Stéphane FERRIER, Michel GONNET, Philippe SIONNET, David LE GUEN

**Secrétaire de séance** : Michel GONNET

\*

Vu le compte de gestion rendu par M. Clément BAROLLE, comptable public de Briançon ;

Vu le détail des opérations de l'exercice 2022 établi au regard du compte ;  
Considérant que la comptabilité de M. Clément BAROLLE, comptable public de Briançon est régulière et n'a donné lieu à aucune observation ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Syndical :

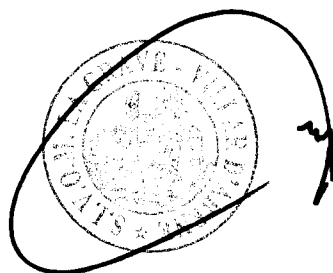
- Emet un avis favorable sur le compte de gestion dressé par M. Clément BAROLLE, comptable public de Briançon pour l'exercice 2022, dont le résultat est synthétisé dans le tableau annexé à la présente délibération ;
- Dit que ce compte de gestion n'appelle ni observation ni réserve.

Délibération adoptée à l'unanimité.

Ainsi fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdit,

Le Président,  
Olivier FONS

Nombre de voix pour : 6  
Nombre de voix contre : 0



Acte rendu exécutoire  
Après dépôt en Préfecture

et publication ou notification

**AR Prefecture**

005-240500264-20230214-2\_2023-DE  
Reçu le 22/02/2023